

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DEVANT APPROUVER LES
COMPTES SOCIAUX CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

L'assemblée générale ordinaire annuelle se réunit afin (i) d'examiner le rapport de gestion sur la situation et l'activité de TotalEnergies Marketing Maroc (la « Société ») durant l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2023 et clos le 31 décembre 2023, (ii) d'approuver le cas échéant les comptes sociaux de cet exercice et (iii) d'affecter le résultat de la Société.

Le présent rapport est établi, conformément à la loi et aux statuts, afin d'exposer la situation et l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 les résultats de cette activité, les progrès réalisés, les difficultés rencontrées, l'évolution prévisible de la situation de la Société et ses perspectives ainsi que les événements importants survenus depuis la date de la clôture de l'exercice.

En outre, ce rapport contient, conformément à l'article 78-4 de la loi n° 15-95 formant code de commerce et l'article 2 du décret n°2-12-170 en date du 12 juillet 2012, des informations concernant les délais de paiement.

Les commissaires aux comptes précisent dans leur rapport toutes informations quant à la régularité des comptes annuels qui sont présentés.

1) ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2023

Les ventes de la Société, avec 1 718 kt au titre de l'exercice 2023, contre 1 749 kt au titre de l'exercice 2022, sont en diminution de 2%, impactées par la baisse de la demande essentiellement sur le premier semestre, liée au niveau élevé des cours internationaux des produits pétroliers.

2) OPERATIONS REALISEES ET FAITS MARQUANTS EN 2023

La Société a connu plusieurs faits marquants notamment :

- Ouverture de 9 nouvelles stations-services aux couleurs TotalEnergies ;
- Ouverture du premier restaurant Quick et du 4^{ème} restaurant Burger King ;
- Consolidation du développement des points relais en station services avec 18 unités additionnels (Jumia et Express Relais) ;
- TotalEnergies Marketing Maroc est élu service client de l'année dans la catégorie « Services aux automobilistes » pour la 7^{ème} année consécutive ;
- TotalEnergies Marketing Maroc a coopté Madame Naziha Belkeziz en qualité d'administrateur indépendant et membre du comité d'audit ;
- Signature d'un accord amiable avec le Conseil de la concurrence et clôture du dossier ;
- Clôture du dossier avec l'office des changes.

3) INVESTISSEMENTS ENTREPRIS EN 2023

3.1. Principaux investissements

Au titre de l'année 2023, le montant des investissements a atteint 339 millions de MAD par rapport à 357 millions de MAD en 2022.

Les principaux investissements réalisés sont :

- Constructions de nouvelles stations-service : 82 millions de MAD
- Maintien et rénovation des stations-service : 85 millions de MAD
- Acquisitions de bouteilles de gaz : 165 millions de MAD
- Autre investissements (logistique, installations clients et siège social) : 84 millions de MAD

3.2. Risques inhérents aux investissements réalisés

Les investissements réalisés ont pour but d'assurer le développement des activités de la Société ainsi que le maintien ou l'amélioration des installations d'un point de vue commercial, sécurité et environnement.

- Plan de développement réseau, objectif d'accroissement des ventes : les investissements réalisés sont soumis au préalable à des études de rentabilité en fonction du potentiel de vente estimé. Ils permettent d'assurer le développement des activités commerciales dans le canal des ventes en stations-service. Grâce à l'expérience de la Compagnie et des collaborateurs de la Société dans le choix des points de vente, les ouvertures réalisées au cours des cinq (5) dernières années ont atteint en moyenne le potentiel prévu au bout de trois (3) ans.
- Réseau existant, objectif de maintien et/ou d'accroissement des ventes : ces investissements sont destinés au maintien de l'outil dans les meilleures conditions commerciales, de sécurité et de protection de l'environnement. Le programme de changement d'image achevé en 2022 a permis de rénover une grande partie du réseau et rendre plus attractives les stations-services à la marque.
- Bouteilles de GPL, objectif d'accroissement des ventes : ces investissements, d'un rythme soutenu, ont été lancés pour rénover un parc de bouteilles vieillissant, ils ont permis d'injecter de nouvelles bouteilles et de réparer à chaud une partie du parc. La rénovation et le gros entretien de bouteilles est un facteur déterminant de développement des ventes de GPL.
- Installations vrac de GPL et Gasoil, objectif d'accroissement des ventes : ces investissements sont destinés à mettre en place de nouvelles citernes, cuves et installations de distribution pétrolière chez des clients B to B (industrie, agriculture...).
- Dépôts, objectif d'amélioration de l'outil : ces investissements sont principalement destinés au maintien de l'outil et à l'amélioration des installations sur les aspects sécurité et environnement.

4) INFORMATIONS CONCERNANT LES DELAIS DE PAIEMENT

En application du 1^{er} alinéa de l'article 78-4 de la loi n° 15-95 formant code de commerce et de l'article 2 du décret n°2-12-170 en date du 12 juillet 2012, les sociétés, dont les comptes annuels sont certifiés par un ou plusieurs commissaires aux comptes, publient dans leurs rapports de gestion, la décomposition à la clôture des deux (2) derniers exercices du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance.

En Annexe II, sont jointes les informations concernant les délais de paiement à la clôture des deux (2) derniers exercices.

5) EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement important susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière de la Société n'est survenu depuis la date de la clôture de l'exercice 2023.

6) FACTEURS DE RISQUES

La Société est exposée aux risques principaux suivants :

- Risques de fluctuation des cours internationaux des produits pétroliers : Depuis la fermeture de la raffinerie de la Samir pendant l'été 2015, la Société s'approvisionne en produits pétroliers essentiellement auprès de fournisseurs internationaux. La volatilité des cours internationaux de ces produits, induite notamment par les fluctuations de l'offre et de la demande mondiale en pétrole, impacte les prix d'achat de ces produits par la Société. Pour les produits, les formules de prix négociées dans les contrats tiennent compte des cotations internationales. La Société gère le risque prix sur le stock outil par une formule de couverture naturelle permettant de caler les approvisionnements sur les ventes. Le stock stratégique ne fait pas l'objet de couverture prix. Pour le butane conditionné (gaz butane en bouteille) la structure de prix en vigueur au Maroc et le mécanisme de compensation ajustent les prix de ventes aux cotations internationales.
- Risque de change : La Société est sujette aux variations des taux de change entre les devises étrangères et le Dirham Marocain, ces variations pouvant influencer à la hausse ou à la baisse les résultats de l'entreprise. L'évolution des taux de change pourrait, si le risque de change n'était pas couvert, présenter un risque de change pour la Société et avoir une incidence, favorable ou défavorable, sur ses résultats. La Société se protège contre l'exposition au risque de change par la mise en place d'un dispositif de couverture pour l'achat en devise de ses importations de produits, biens et services.
- Risques de crédit : Le risque de crédit est le risque de défaut d'une contrepartie face à ses engagements contractuels ou à l'encaissement des créances. Le risque de crédit qui pèse sur la Société porte essentiellement sur les créances commerciales. Cependant, les procédures internes de la Société comportent des règles de la gestion de crédit décrivant les fondamentaux de contrôle interne dans ce domaine. Les contreparties font l'objet d'une analyse de crédit et sont approuvées avant la conclusion des transactions. Une revue régulière est faite de toutes les contreparties actives incluant une révision de l'évaluation et un renouvellement des crédits autorisés. Les limites des contreparties sont appréciées en fonction de données quantitatives et qualitatives sur leur solidité financière, et s'adossent également aux informations venant du marché ou de tiers extérieurs. Aussi, les procédures internes de la Société comportent des règles de la gestion du risque de crédit décrivant les fondamentaux de contrôle interne dans ce domaine, notamment la séparation des pouvoirs entre les équipes commerciales et financières. Des politiques de crédit sont définies localement, accompagnées de la mise en œuvre de procédures visant à maîtriser le risque client (organisation de comités de crédits, mise en place systématique de limites de crédit pour les clients professionnels, sécurisation du portefeuille, etc.). De plus, la Société met en place des instruments de mesure de son encours client. Par ailleurs, les risques liés à l'octroi de crédit peuvent être compensés ou limités par la souscription à une assurance-crédit et/ou l'obtention de sûretés ou garanties. Les créances douteuses sont provisionnées en utilisant un taux de provision qui dépend de l'appréciation du risque de perte de la créance.
- Risques concurrentiels : Le marché de la distribution de produits pétroliers est un marché concurrentiel. Le risque concurrentiel recouvre aussi bien l'apparition de nouveaux concurrents que le renforcement des parts de marché des concurrents existants. Il existe également un risque d'exposition à une concurrence déloyale importante avec la distribution de produits pétroliers importés en contrebande dans la région de l'Oriental et la distribution de produits pétroliers auprès de nos gérants de stations-service en total violation de leur engagement d'exclusivité.
- Risques liés au réseau de distribution des produits pétroliers : Les stations-service en gestion

DODO (*Dealer Owned, Dealer Operated* station-service) et CODO (*Company Owned, Dealer Operated* station-service) représentent la plus grande partie du réseau de stations-service sous enseigne TotalEnergies au Maroc. Si ces systèmes de gestion permettent une plus grande flexibilité en matière de gestion, ils font peser un risque sur la Société en matière de qualité, d'homogénéité et de continuité des prestations offertes sur l'ensemble du réseau de stations-service sous enseigne TotalEnergies à travers le Maroc. Toutefois, la Société développe une politique de déploiement d'agents commerciaux à travers le réseau, avec comme objectif de maintenir la confiance et l'écoute des gérants libres et des revendeurs, d'assurer également une qualité et une animation optimale du réseau et incluant enfin leur formation à l'utilisation d'équipements visant à un niveau élevé de la qualité des services offerts sur l'ensemble du réseau de stations-service sous enseigne TotalEnergies à travers le Maroc. Par ailleurs, la Société connaît parfois des difficultés de mise à exécution des décisions de justice l'autorisant à résilier des contrats concernant des stations-service gérées sous le mode DODO ou CODO et ainsi à faire cesser l'utilisation de ses marques. La politique de la Société est d'avoir recours à toutes les ressources juridiques et judiciaires légales à sa disposition pour pallier de telles difficultés d'exécution.

7) ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIERE

La Société dispose de fonds propres qui lui permettent d'afficher une solidité financière vis-à-vis de ses partenaires.

8) EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR DE LA SOCIÉTÉ

La Société doit faire face en 2023 à un environnement de marché qui restera difficile et volatil. Dans ce contexte, la Société s'attachera à soutenir les relations de confiance avec ses clients et partenaires tout en poursuivant ses efforts de contrôle des frais afin de préserver sa rentabilité.

9) RÉSULTATS OBTENUS AU 31 DECEMBRE 2023

Les comptes sociaux annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, établis conformément à la réglementation en vigueur, ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

L'exercice a permis la réalisation d'un chiffre d'affaires hors taxes de 17 984 millions de MAD, contre 20 207 millions de MAD pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort à 1 millions de MAD, contre 715 millions de MAD en 2022.

Le résultat financier passe de -31 millions de MAD en 2022 à - 13 millions de MAD en 2023.

Le résultat net s'établit quant à lui à 59 millions de MAD en 2023 contre 484 millions de MAD en 2022, soit une baisse de 87%.

10) FORMATION DU RESULTAT DISTRIBUABLE

Le Compte des Produits et Charges, joint au présent rapport conformément aux dispositions réglementaires, fait apparaître les résultats de notre Société au cours du dernier exercice comptable.

Le tableau des filiales et participations, annexé aux comptes sociaux, donne toutes les informations concernant leurs activités et résultats.

Déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes sociaux de la Société font ressortir un bénéfice net de **58 746 379,71 MAD**.

La réserve légale a été intégralement dotée en 2014.

Compte tenu des réserves libres disponible de **1 701 519 061,11 MAD**, le bénéfice distribuable s'élève donc à **1 760 265 440,82 MAD** au 31 décembre 2023.

	En MAD
Résultat net de l'exercice fiscal 2023	58 746 379,71
Dotations à la réserve légale	0,00
Report à nouveau de l'exercice clos au 31.12.2023	0,00
Réserve disponible au 31.12.2023	1 701 519 061,11
Bénéfice distribuable	1 760 265 440,82

11) PROPOSITION D'AFFECTATION DUDIT RESULTAT

Le conseil d'administration propose, en conséquence aux actionnaires, de fixer à **501 760 000 MAD** le montant total des dividendes à répartir entre les actionnaires au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023, soit un dividende de **56 MAD** par action, pour un nombre maximum d'actions ayant droit au dividende au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 8 960 000 correspondants au nombre d'actions composant le capital de la Société au 31 décembre 2023.

Ce dividende serait prélevé sur le bénéfice distribuable de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Le conseil propose donc aux actionnaires de décider de :

- constater que le bénéfice distribuable s'élève à **1 760 265 440,82 MAD**,
- constater que le nombre maximum d'actions ayant droit au dividende au titre de l'exercice 2023 s'élève à 8 960 000 correspondant au nombre d'actions composant le capital de la Société au 31 décembre 2023 et fixer à **501 760 000 MAD** le montant total des dividendes à répartir entre les actionnaires au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023, soit un dividende de **56 MAD** par action ouvrant droit à dividende du fait de leur date de jouissance,
- affecter le solde du bénéfice distribuable, d'un montant de **1 258 505 440,82 MAD** au compte de « réserves libres »,
- décider que la mise en paiement se fera le 27 juin 2024,
- dans l'hypothèse où la date de mise en paiement, telle que proposée ci avant, n'est pas conforme à la réglementation marocaine sur les marchés de capitaux en cas de force majeure, déléguer au conseil d'administration de fixer la date de mise en paiement, et
- de manière générale, décider que le paiement soit fait avant le 30 septembre 2024.

12) RAPPORT DE GESTION DU GROUPE

Le rapport de gestion du groupe de la Société est joint au sein de l'Annexe III du présent rapport.

13) INFORMATIONS CONCERNANT LES PARTICIPATIONS

13.1. Sociétés contrôlées

Au 31 décembre 2023, la Société contrôle, au sens de l'article 144 de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes, les sociétés suivantes :

- Mahatta S.A.R.L. à associé unique, directement à hauteur de 100,00 %,
- Gazber S.A., directement à hauteur de 100,00 %,
- Ouargaz S.A., directement à hauteur de 100,00 %,
- S.C.I. Mercedes, directement à hauteur de 90,00%, et
- TEMRDA S.A.R.L. à associé unique, directement à hauteur de 100,00%.

13.2. Sociétés en participation

Au 31 décembre 2023, la Société détient des participations, au sens de l'article 143 de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes, dans les sociétés suivantes :

- SEJ S.A., directement à hauteur de 50,00 %,
- SHBM S.A., directement à hauteur de 49,00%,
- Tidsi Gaz, directement à hauteur de 46,50 %,
- SDH S.A., directement à hauteur de 33,33 %,
- CEC S.A., directement à hauteur de 23,23 %,
- Salam Gaz S.A., directement à hauteur de 20,00 %,
- Ismailia Gaz S.A., directement à hauteur de 20,00%,
- Sofrenor S.A., directement à hauteur de 17,15 %,
- Petrocab S.A., directement à hauteur de 8,71 %,
- SOMAS S.A., directement à hauteur de 6,00 %,
- S.C.I. Naphtea, directement à hauteur de 13,00%,
- Socica S.A. (en cours de liquidation), directement à hauteur de 1,21%,
- Cité 1 des Jeunes S.A. (en cours de liquidation), directement à hauteur de 1,14%.

Ces sociétés ne détiennent pas au 31 décembre 2023 de participation dans la Société.

13.3. Auto-contrôle

La Société ne détient aucune de ses actions au 31 décembre 2023.

13.4. Prises de participation

Au cours de l'exercice 2023 la Société n'a procédé à aucune prise de participation.

13.5. Cession de participations

Au cours de l'exercice 2023, la Société n'a cédé aucune de ses participations.

14) SITUATION DU MANDAT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les mandats exercés par les administrateurs de la Société sont en Annexe IV.

Concernant le mandat des administrateurs, il vous sera demandé de vous prononcer sur le renouvellement du mandat des administrateurs ci-après pour une durée de deux (2) ans, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos du 31 décembre 2025 :

- Mr. Mohammed Fikrat,
- Zahid International FZE,
- Mr. Zayd Mohamed Zahid, et
- Mrs. May Helou.

Il vous sera également demandé de :

- Ratifier la cooptation de Madame Naziha Belkeziz, administrateur indépendant.
- Donner quitus de gestion du mandat d'administrateur indépendant de Madame Naziha Belkeziz.

15) SITUATION DU MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Concernant le mandat des commissaires aux comptes, ces derniers arriveront à échéances lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les compte clos le 31 décembre 2025. Il ne vous sera donc pas demandé de statuer sur leur mandat.

16) INFORMATIONS CONCERNANT LA RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

A la connaissance de la Société, les actionnaires possédant plus du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes du capital social ou des droits de vote sont les suivants :

- la société TotalEnergies Marketing Afrique détenant 4 928 000 actions, représentant 55 % du

capital et des droits de vote de la Société, et

- la société Zahid International FZE détenant 2 688 000 actions, représentant 30 % du capital et des droits de vote de la Société.

Aucune modification supérieure au quart du capital social ou des droits de vote intervenue au cours de l'exercice écoulé n'a fait l'objet d'une information à la Société.

17) CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

La liste des conventions règlementées a été tenue disposition des actionnaires dans les délais légaux et communiquée aux administrateurs et aux commissaires aux comptes.

Il vous sera proposé, conformément à l'article 56 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes de prendre acte du rapport spécial établi par les commissaires aux comptes sur les conventions règlementées et de ratifier et approuver toutes les conventions listées dans ce rapport.

18) JETONS DE PRESENCE

L'assemblée générale des actionnaires en date du 5 juin 2021 ayant voté un montant global de jetons de présence pour l'exercice 2021 et pour tous les exercices ultérieurs d'un montant brut de 1 000 000 MAD, il ne vous sera pas demandé de voter un nouveau montant.

19) CONTRÔLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Concernant le rapport général des commissaires aux comptes, les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents. Les commissaires aux comptes relatent dans leur rapport général, l'accomplissement de leur mission conjointe.

20) MODIFICATION DES STATUTS

Afin de faciliter la tenue des conseils d'administration, le Conseil propose de modifier les Statuts de la Société en supprimant cet alinéa de l'article 13-6.4 :

« Cependant, cette méthode ne pourra pas être utilisée pour :

- les réunions du Conseil délibérant sur la nomination, la révocation ou la fixation de la rémunération du Président, du Directeur Général ou des Directeurs Généraux Délégués ;
- les réunions du Conseil délibérant sur la convocation des Assemblées Générales, la fixation de leur ordre du jour ainsi que l'arrêt des termes des résolutions et des rapports du Conseil présentés à ces assemblées. »

En conséquence, le conseil propose de modifier l'article 13.6.4 comme suit :

Ancien article 13-6.4	Nouvelle proposition de l'article 13-6.4
6.4. Il est tenu un registre des présences qui est signé par tous les administrateurs participant à la réunion et par les autres personnes qui y assistent en vertu d'une disposition de la loi ou pour toute autre raison.	6.4. Il est tenu un registre des présences qui est signé par tous les administrateurs participant à la réunion et par les autres personnes qui y assistent en vertu d'une disposition de la loi ou pour toute autre raison.
La présence effective de la moitié au moins des membres du Conseil est nécessaire pour la validité des délibérations.	La présence effective de la moitié au moins des membres du Conseil est nécessaire pour la validité des délibérations.
Tout administrateur peut donner ses pouvoirs à un autre administrateur, à l'effet de voter en ses lieu et	Tout administrateur peut donner ses pouvoirs à un autre administrateur, à l'effet de voter en ses lieu et

place, mais seulement sur des questions déterminées et pour chaque séance. Chaque administrateur ne peut disposer, au cours d'une même séance, que d'une seule procuration.

Les pouvoirs peuvent être donnés par lettre ou par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique, avec, pour ces derniers cas, confirmation ultérieure par lettre.

Le Conseil peut décider, pour assurer la présence effective des administrateurs à ses réunions, d'utiliser des moyens de visioconférence ou équivalents, en application des articles 50 et 50bis de la Loi 17-95 précitée ; corrélativement, seront réputés présents, pour le calcul du quorum et de la majorité, les administrateurs qui participent à la réunion du Conseil d'Administration par visioconférence ou par tous moyens équivalents.

Cependant, cette méthode ne pourra pas être utilisée pour :

- les réunions du Conseil délibérant sur la nomination, la révocation ou la fixation de la rémunération du Président, du Directeur Général ou des Directeurs Généraux Délégués ;

- les réunions du Conseil délibérant sur la convocation des Assemblées Générales, la fixation de leur ordre du jour ainsi que l'arrêt des termes des résolutions et des rapports du Conseil présentés à ces assemblées.

place, mais seulement sur des questions déterminées et pour chaque séance. Chaque administrateur ne peut disposer, au cours d'une même séance, que d'une seule procuration.

Les pouvoirs peuvent être donnés par lettre ou par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique, avec, pour ces derniers cas, confirmation ultérieure par lettre.

Le Conseil peut décider, pour assurer la présence effective des administrateurs à ses réunions, d'utiliser des moyens de visioconférence ou équivalents, en application des articles 50 et 50bis de la Loi 17-95 précitée ; corrélativement, seront réputés présents, pour le calcul du quorum et de la majorité, les administrateurs qui participent à la réunion du Conseil d'Administration par visioconférence ou par tous moyens équivalents.

21) ASSEMBLEE GENERALE MIXTE – RESOLUTIONS PROPOSEES

Le conseil invite les actionnaires à approuver les résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée générale, dont l'ordre du jour est le suivant :

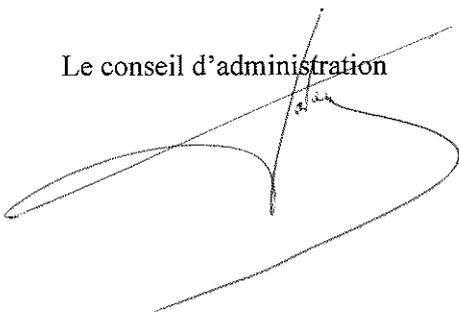
A. Les résolutions à caractère ordinaire :

1. Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
2. Affectation du résultat, fixation du dividende,
3. Approbation des conventions visées par le rapport spécial des commissaires aux comptes,
4. Renouvellement du mandat d'administrateurs,
5. Ratification de la nomination d'administrateur indépendant,
6. Quitus de gestion du mandat d'administrateur indépendant,
7. Pouvoirs pour les formalités.

B. Les résolutions à caractère extraordinaire :

1. Modification des Statuts de la Société
2. Pouvoirs pour les formalités.

Le conseil d'administration



Annexe I
Bilan et Compte de produits et charges (HT) au 31 décembre 2023

(EN DIRHAMS)

	Au 31.12.2023			Au 31.12.2022
	Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net
A C T I F				
Immobilisations en non valeurs [A]	173 419 999,98	103 802 000,00	69 617 999,98	73 101 999,98
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	173 419 999,98	103 802 000,00	69 617 999,98	73 101 999,98
Immobilisations incorporelles [B]	125 377 949,58	34 254 306,92	91 143 642,66	90 669 004,70
Immobilisations en Recherche et Dev.				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	39 243 112,23	34 254 306,92	4 988 805,31	4 514 167,35
Fonds commercial	86 154 837,35		86 154 837,35	86 154 837,35
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles [C]	5 069 067 267,48	2 776 093 930,03	2 292 973 337,45	2 202 039 234,84
Terrains	114 821 746,60		114 821 746,60	117 234 689,13
Constructions	1 005 015 536,02	476 813 028,87	528 202 507,15	504 282 192,71
Installations techniques, matériel et outillage	3 549 193 453,08	2 166 403 331,04	1 382 790 122,04	1 357 004 785,35
Matériel de transport	25 818 285,26	24 350 279,71	1 468 005,55	2 355 391,01
Mobilier, Mat. de bureau, Aménagement divers	140 637 794,40	108 527 290,41	32 110 503,99	25 938 003,91
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours	233 580 452,12		233 580 452,12	195 224 172,65
Immobilisations financières [D]	232 815 444,55	19 532 360,46	213 283 084,09	216 507 007,70
Prêts immobilisés	9 450 243,00		9 450 243,00	9 550 893,00
Autres créances financières	1 233 708,48		1 233 708,48	1 163 386,88
Titres de participation	222 131 493,07	19 532 360,46	202 599 132,61	205 792 727,82
Autres titres immobilisés				
Ecart de conversion actif [E]				
Diminution des créances immobilisées				
Augmentations des dettes financières				
TOTAL I (A+B+C+D+E)	5 600 700 661,59	2 933 682 597,41	2 667 018 064,18	2 582 317 247,22
Stocks [F]	1 996 995 739,01	2 501 010,68	1 994 494 728,33	2 208 861 156,36
Marchandises	1 823 023 349,67		1 823 023 349,67	1 980 022 270,74
Matières et fournitures consommables	108 528 676,15		108 528 676,15	150 161 667,84
Produits en cours				
Produits intermédiaires et produits résiduels				
Produits finis	65 443 713,19	2 501 010,68	62 942 702,51	78 677 217,78
Créances de l'actif circulant [G]	3 086 089 525,92	255 641 721,86	2 830 447 804,06	3 045 671 301,18
Fournis, débiteurs, avances et acomptes	292 000 000,00		292 000 000,00	100 000 000,00
Clients et comptes rattachés	2 182 554 748,29	255 641 721,86	1 926 913 026,43	2 139 329 636,46
Personnel	5 127 984,58		5 127 984,58	5 660 450,73
Etat	569 511 662,58		569 511 662,58	775 897 916,31
Comptes d'associés				
Autres débiteurs	22 737 562,14		22 737 562,14	14 490 637,01
Comptes de régularisation- Actif	14 157 568,33		14 157 568,33	10 292 660,67
Titres valeurs de placement [H]				
Ecart de conversion actif [I]				
Eléments circulants	8 328 932,09		8 328 932,09	18 530 117,08
TOTAL II (F+G+H+I)	5 091 414 197,02	258 142 732,54	4 833 271 464,48	5 273 062 574,62
Trésorerie-Actif	1 284 726 913,54		1 284 726 913,54	1 678 058 953,36
Chèques et valeurs à encaisser				
Banques, T.G et C.C.P	1 284 708 898,86		1 284 708 898,86	1 678 029 514,18
Caisse, Régie d'avances et accreditifs	18 014,68		18 014,68	29 439,18
TOTAL III	1 284 726 913,54		1 284 726 913,54	1 678 058 953,36
TOTAL GENERAL I+II+III	11 976 841 772,15	3 191 825 329,95	8 785 016 442,20	9 533 438 775,20

(EN DIRHAMS)

		P A S S I F	AU 31.12.2023	AU 31.12.2022
F I N A N C E M E N T P E R M A N E N T		CAPITAUX PROPRES (A)	2 253 065 440,82	2 696 079 061,11
		Capital social ou personnel (1)	448 000 000,00	448 000 000,00
		Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
		Capital appelé	448 000 000,00	448 000 000,00
		Dont versé	448 000 000,00	448 000 000,00
		Prime d'émission, de fusion, d'apport		
		Ecarts de réévaluation		
		Réserve légale	44 800 000,00	44 800 000,00
		Autres réserves		
		Report à nouveau (2)	1 701 519 061,11	1 719 195 133,76
		Résultat en instance d'affectation		
		Résultat net de l'exercice (2)	58 746 379,71	484 083 927,35
		Total des capitaux propres (A)	2 253 065 440,82	2 696 079 061,11
		Capitaux propres assimilés (B)		
		Subvention d'investissement		
		Provisions réglementées		
		Dettes de financement (C)	737 390 238,56	796 449 850,49
		Emprunts obligataires		
		Autres dettes de financement	737 390 238,56	796 449 850,49
		Provisions durables pour risques et charges (D)	98 072 141,78	93 265 436,70
	Provisions pour risques	36 548 143,32	37 714 004,40	
	Provisions pour charges	61 523 998,46	55 551 432,30	
	Ecarts de conversion-passif (E)			
	Augmentation des créances immobilisées			
	Diminution des dettes de financement			
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	3 088 527 821,16	3 585 794 348,30	
	Dettes du passif circulant (F)	5 684 689 612,61	5 665 346 443,07	
P A S S I F		Fournisseurs et comptes rattachés	3 803 464 107,98	3 628 292 146,27
		Clients créditeurs, avances et acomptes	802 031 366,49	1 564 416 105,93
		Personnel	41 941 875,94	39 395 433,95
		Organismes sociaux	22 270 626,67	21 120 818,84
		Etat	980 170 450,90	327 794 407,71
		Comptes d'associés		
		Autres créanciers	27 280 162,57	63 355 134,16
		Comptes de régularisation passif	7 531 022,06	20 972 396,21
		Autres provisions pour risques et charges (G)	8 328 932,09	18 530 117,08
		Ecarts de conversion - passif (Eléments circulants) (H)	3 470 076,34	4 729 184,77
C I R C U L A N T R E S O R E R I E		TOTAL II (F+G+H)	5 696 488 621,04	5 688 605 744,92
		TRESORERIE PASSIF		
		Crédits d'escompte		
		Crédits de trésorerie		
		Banques de régularisation	0,00	259 038 681,98
		TOTAL III	0,00	259 038 681,98
		TOTAL GENERAL I+II+III	8 785 016 442,20	9 533 438 775,20

(EN DIRHAMS)

		DESIGNATION	OPERATIONS		Au 31.12.2023 3 = 2 + 1	Au 31.12.2022 4
			Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
			1	2		
E X P L O I T A T I O N	I	PRODUITS D'EXPLOITATION	20 946 422 239,51		20 946 422 239,51	24 253 473 950,8
		Ventes de marchandises (en l'état)	17 836 008 058,29		17 836 008 058,29	20 061 247 880,4
		Ventes de biens et services produits	148 190 939,88		148 190 939,88	146 145 315,4
		Chiffres d'affaires	17 984 198 998,17		17 984 198 998,17	20 207 393 195,8
		Variation de stocks de produits (1)	-15 149 001,64		-15 149 001,64	25 101 697,4
		Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	24 122 767,09		24 122 767,09	42 304 731,3
		Subventions d'exploitation	2 889 004 707,26		2 889 004 707,26	3 863 558 823,4
		Autres produits d'exploitation	12 076 298,10		12 076 298,10	11 784 736,3
		Reprises d'exploitation : transferts de charges	52 168 470,53		52 168 470,53	103 350 766,0
		Total I	20 946 422 239,51		20 946 422 239,51	24 253 473 950,8
		II CHARGES D'EXPLOITATION	20 016 613 502,84		20 016 613 502,84	23 538 597 994,3
		Achats revendus (2) de marchandises	18 461 936 027,50		18 461 936 027,50	22 072 155 173,3
		Achats consommés (2) de matières et fournitures	296 344 443,76		296 344 443,76	176 027 072,9
	Autres charges externes	644 746 188,73		644 746 188,73	609 519 516,3	
	Impôts et taxes	9 871 355,92		9 871 355,92	11 818 525,3	
	Charges de personnel	227 390 244,92		227 390 244,92	235 331 197,4	
	Autres charges d'exploitation	2 102 782,25		2 102 782,25	1 062 850,0	
	Dotations d'exploitation	374 222 459,76		374 222 459,76	432 683 597,5	
	Total II	20 016 613 502,84		20 016 613 502,84	23 538 597 994,3	
	III RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	929 808 736,67		929 808 736,67	714 895 956,4	
F I N A N C I E R	IV	PRODUITS FINANCIERS	119 308 798,23		119 308 798,23	135 898 030,3
		Produits des titres de partic. Et autres titres immobilisés	71 467 169,98		71 467 169,98	80 498 691,4
		Gains de change	29 256 626,49		29 256 626,49	40 121 071,7
		Intérêts et autres produits financiers	54 884,68		54 884,68	309 453,0
		Reprises financières : transfert charges	18 530 117,08		18 530 117,08	14 768 814,1
		Total IV	119 308 798,23		119 308 798,23	135 898 030,3
	V	CHARGES FINANCIERES	131 978 439,24		131 978 439,24	166 541 288,3
		Charges d'intérêts	81 073 607,48		81 073 607,48	74 823 649,1
		Pertes de change	39 382 304,46		39 382 304,46	70 484 170,2
		Autres charges financières				
	Dotations financières	11 522 527,30		11 522 527,30	21 233 469,1	
	Total V	131 978 439,24		131 978 439,24	166 541 288,3	
	RESULTAT FINANCIER (IV-V)	-12 669 641,01		-12 669 641,01	-30 643 257,9	
	RESULTAT COURANT (III+VI)	917 139 095,66		917 139 095,66	684 252 698,5	
N O N C O U R A N T	VIII	PRODUITS NON COURANTS	42 565 897,93		42 565 897,93	47 039 861,3
		Produits des cessions d'immobilisations	31 192 190,36		31 192 190,36	5 195 705,3
		Subventions d'équilibre				
		Reprises sur subventions d'investissement				
		Autres produits non courants	2 575 846,49		2 575 846,49	952 843,1
		Reprises non courantes ; transferts de charges	8 797 861,08		8 797 861,08	40 891 312,3
		Total VIII	42 565 897,93		42 565 897,93	47 039 861,3
	IX	CHARGES NON COURANTES	581 531 441,88		581 531 441,88	82 688 641,7
		Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	4 359 710,12		4 359 710,12	5 652 533,9
		Subventions accordées				
	Autres charges non courantes	569 189 731,76		569 189 731,76	68 651 546,7	
	Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	7 982 000,00		7 982 000,00	8 384 561,0	
	Total IX	581 531 441,88		581 531 441,88	82 688 641,7	
	X RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)	-538 965 543,95		-538 965 543,95	-35 648 780,2	
	XI RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+X)	378 173 551,71		378 173 551,71	648 603 918,3	
	XII IMPOTS SUR LES BENEFICES	319 427 172,00		319 427 172,00	164 519 991,0	
	XIII RESULTAT NET (XI-XII)	58 746 379,71		58 746 379,71	484 083 927,3	
	XIV TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VII)	21 082 296 935,67		21 082 296 935,67	24 436 431 842,3	
	XV TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XIII)	21 049 550 555,96		21 049 550 555,96	23 952 347 915,3	
	XVI RESULTAT NET (total des produits-total des charges)	58 746 379,71		58 746 379,71	484 083 927,3	

Annexe II

Décomposition par échéance du solde des dettes fournisseurs au 31 décembre 2023

Nature	(A) Montant des dettes fournisseurs (A)=B+C+D+E+F	(B) Montant des dettes non échues	Montant des dettes échues			
			(C) Dettes échues de moins de 30 jours	(D) Dettes échues entre 31 et 60 jours	(E) Dettes échues entre 61 et 90 jours	(F) Dettes échues de plus de 90 jours
Date de clôture 31/12/2022	3 628 292 146	1 989 698 681	1 126 452 438	83 123 767	23 564 147	405 453 113
Date de clôture 31/12/2023	3 803 464 108	2 466 597 405	557 835 543	102 602 695	262 543 460	413 885 005

Annexe III
Rapport de gestion Groupe

Le périmètre de consolidation est le suivant au 31 décembre 2023 :

Société	% de contrôle	Méthode de consolidation
Gazber	100,00 %	Intégration globale
Ouargaz	100,00 %	Intégration globale
Mahatta	100,00 %	Intégration globale
SEJ	50,00 %	Mise en équivalence
SDH	33,33 %	Mise en équivalence
Salam Gaz	20,00 %	Mise en équivalence
TEMRDA	100,00 %	Intégration globale

1. Activités et résultats des sociétés consolidées

L'activité du centre emplisseur de Gazber a généré un résultat net bénéficiaire de 11 809 k MAD.

L'activité du centre emplisseur d'Ouargaz a généré un résultat net bénéficiaire de 3 698 k MAD.

L'activité de gestion directe des stations-services de la Société par Mahatta a généré un résultat net bénéficiaire de 585 k MAD.

L'activité du dépôt de stockage de SEJ a généré un résultat net bénéficiaire de 13 308 k MAD.

L'activité du dépôt de stockage de SDH a généré un résultat net bénéficiaire 4 400 k MAD.

Les activités d'approvisionnement, logistique, stockage et transport, emplissage de gaz conditionné de Salam Gaz ont généré un résultat net bénéficiaire de 242 833 k MAD.

La société TEMRDA n'a pas eu d'activité en 2023. Son résultat net déficitaire s'élève à -3 194 k MAD

2. Résultats consolidés

Les comptes consolidés annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, établis conformément à la réglementation en vigueur, ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Les chiffres significatifs de l'exercice en normes IFRS pour la Compagnie TotalEnergies Marketing Maroc sont les suivants :

En k MAD	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Total du bilan	9 273 203	9 703 320
Capitaux propres - part du groupe (Résultat inclus)	2 315 933	2 766 717
Chiffre d'affaires	16 933 420	19 718 653
Résultat opérationnel courant	419 295	730 166
Résultat net (part du groupe)	50 250	488 124

a. Ouargaz S.A.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, établis conformément à la réglementation en vigueur, ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Les chiffres significatifs de l'exercice sont les suivants :

En k MAD	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Total du bilan	417 752	536 364
Capitaux propres (Résultat inclus)	30 480	26 782
Chiffre d'affaires	273 365	354 621
Résultat d'exploitation	5 918	5 051
Résultat financier	-18	-16
Résultat net	3 698	3 618

b. Gazber S.A.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, établis conformément à la réglementation en vigueur, ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Les chiffres significatifs de l'exercice sont les suivants :

En k MAD	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Total du bilan	952 199	1 480 439
Capitaux propres (Résultat inclus)	39 309	40 909
Chiffre d'affaires	988 025	1 214 153
Résultat d'exploitation	16 603	20 604
Résultat financier	1 429	1 577
Résultat net	11 809	13 409

c. Mahatta S.A.R.L.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, établis conformément à la réglementation en vigueur, ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Les chiffres significatifs de l'exercice sont les suivants :

En k MAD	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Total du bilan	62 032	90 143
Capitaux propres (Résultat inclus)	705	508
Chiffre d'affaires	166 459	166 384
Résultat d'exploitation	2 425	4 674
Résultat financier	-433	369
Résultat net	585	388

d. TEMRDA S.A.R.L.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, établis conformément à la réglementation en vigueur, ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Les chiffres significatifs de l'exercice sont les suivants :

En k MAD	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Total du bilan	31 010	30 914
Capitaux propres (Résultat inclus)	18 168	21 361
Chiffre d'affaires	0	0
Résultat d'exploitation	-3 194	-3 329
Résultat financier	0	0
Résultat net	-3 194	-3 332

e. Salam Gaz S.A.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, établis conformément à la réglementation en vigueur, ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Les chiffres significatifs de l'exercice sont les suivants :

En k MAD	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Total du bilan	2 955 612	3 868 570
Capitaux propres (Résultat inclus)	534 540	526 707
Chiffre d'affaires	4 983 120	6 089 007
Résultat d'exploitation	372 697	368 267
Résultat financier	39 972	33 280
Résultat net	242 833	236 167

f. SEJ S.A.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, établis conformément à la réglementation en vigueur, ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Les chiffres significatifs de l'exercice sont les suivants :

En k MAD	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Total du bilan	105 725	114 753
Capitaux propres (Résultat inclus)	49 634	46 315
Chiffre d'affaires	66 460	63 258
Résultat d'exploitation	21 309	19 361
Résultat financier	-1 682	-2 026
Résultat net	13 318	11 482

g. SDH S.A.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, établis conformément à la réglementation en vigueur, ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Les chiffres significatifs de l'exercice sont les suivants :

En k MAD	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Total du bilan	69 749	63 437
Capitaux propres (Résultat inclus)	61 884	57 484
Chiffre d'affaires	22 826	21 094
Résultat d'exploitation	4 399	4 404
Résultat financier	0	0
Résultat net	4 400	4 400

3. Formation du résultat distribuable des sociétés contrôlées et consolidées

a. Ouargaz S.A.

Déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui sont présentés font ressortir un bénéfice de **3 698 k MAD**.

	En MAD
Résultat net de l'exercice fiscal 2023	3 697 823,62
Dotation à la réserve légale	0
Report à nouveau de l'exercice clos au 31.12.2022	-7 807 944,58
Report déficitaire	-4 110 120,96

Le Report déficitaire s'élève donc **-4 110 k MAD**, compte tenu d'un report à nouveau débiteur de **-7 808 k MAD** au 31 décembre 2023.

b. Gazber S.A.

Déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui sont présentés font ressortir un bénéfice de **11 809 k MAD**.

	En MAD
Résultat net de l'exercice fiscal 2023	11 808 608,67
Dotation à la réserve légale	0,00
Report à nouveau de l'exercice clos au 31.12.2023	0,00
Bénéfice distribuable	11 808 608,67

Le bénéfice distribuable s'élève donc à **11 809 k MAD**, compte tenu de l'absence de report à nouveau au 31 décembre 2023 et du fait que la réserve légale est intégralement dotée.

c. Mahatta S.A.R.L.

Déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui sont présentés font ressortir un bénéfice net de **585 k MAD**.

	En MAD
Résultat net de l'exercice fiscal 2023	585 315,08
Dotations à la réserve légale	0,00
Report à nouveau de l'exercice clos au 31.12.2023	0,00
Bénéfice distribuable	585 315,08

Le bénéfice distribuable s'élève donc à **585 k MAD**, compte tenu de l'absence de report à nouveau au 31 décembre 2023 et du fait que la réserve légale est intégralement dotée.

d. TEMRDA S.A.R.L.

Déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui sont présentés font ressortir une perte nette de **3 194 k MAD**.

	En MAD
Résultat net de l'exercice fiscal 2023	- 3 193 595,21
Dotations à la réserve légale	0,00
Report à nouveau de l'exercice clos au 31.12.2023	-
	10 938 765,15
Report déficitaire	-14 132 360,36

Le Report déficitaire s'élève donc à **-14 132 k MAD**, compte tenu d'un report à nouveau au 31 décembre 2023 de **-10 939 k MAD**.

e. Salam Gaz S.A.

Déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui sont présentés font ressortir un bénéfice de **242 833 k MAD**.

	En MAD
Résultat net de l'exercice fiscal 2023	242 832 505,05
Dotations à la réserve légale	0,00
Report à nouveau de l'exercice clos au 31.12.2023	21 501 008,65
Bénéfice distribuable	264 333 513,70

Le bénéfice distribuable s'élève donc à **264 334 k MAD**, compte tenu d'un report à nouveau au 31 décembre 2023 de **21 501 k MAD** et du fait que la réserve légale est intégralement dotée.

f. SEJ S.A.

Déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui sont présentés font ressortir un bénéfice de **13 318 k MAD**.

	En MAD
Résultat net de l'exercice fiscal 2023	13 318 356,14
Dotations à la réserve légale	550 411,04
Report à nouveau de l'exercice clos au 31.12.2023	3 949 501,97
Bénéfice distribuable	14 407 311,70

Le bénéfice distribuable s'élève donc à **14 407 k MAD** compte tenu d'un report à nouveau au 31 décembre 2023 de **3 950 k MAD** et du fait que la réserve légale n'est pas intégralement dotée.

g. SDH S.A.

Déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui sont présentés font ressortir un bénéfice de **4 400 k MAD**.

	En MAD
Résultat net de l'exercice fiscal 2023	4 400 000,00
Dotation à la réserve légale	0
Report à nouveau de l'exercice clos au 31.12.2022	33 284 452,49
Bénéfice distribuable	37 684 452,49

Le bénéfice distribuable s'élève donc à **37 684 k MAD**, compte tenu d'un report à nouveau au 31 décembre 2023 de **33 284 k MAD** et du fait que la réserve légale est intégralement dotée.

4. Proposition d'affectation dudit résultat

a. Ouargaz S.A.

Le conseil d'administration de Ouargaz S.A. a proposé, en conséquence, d'affecter le bénéfice distribuable de l'exercice clos le 31 décembre 2023, de **- 4 110 k MAD**, au compte « report à nouveau ».

b. Gazber S.A.

Le conseil d'administration de Gazber S.A. a proposé, en conséquence, de fixer à **11 809 k MAD** le montant total des dividendes à répartir au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Le dividende serait payable le 30 septembre 2024 au plus tard.

c. Mahatta S.A.R.L.

Le gérant de Mahatta S.A.R.L. a proposé, en conséquence, de fixer à **585 k MAD** le montant total des dividendes à répartir au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Le dividende serait payable le 30 septembre 2024 au plus tard.

d. TEMRDA S.A.R.L.

Le gérant de TEMRDA S.A.R.L. a proposé, en conséquence, d'affecter le bénéfice distribuable de l'exercice clos le 31 décembre 2023, de **-14 132 k MAD**, au compte « report à nouveau ».

e. Salam Gaz S.A.

Le conseil d'administration de Salam Gaz S.A. a proposé, en conséquence, de fixer à **48 000 k MAD** le montant total des dividendes à répartir au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Le dividende serait payable le 30 septembre 2024 au plus tard.

f. SEJ S.A.

Le conseil d'administration de SEJ S.A. a proposé, en conséquence, d'affecter le bénéfice distribuable de l'exercice clos le 31 décembre 2023, de **14 407 k MAD**, au compte « report à nouveau ».

g. SDH S.A.

Le conseil d'administration de SDH S.A. a proposé, en conséquence, d'affecter le bénéfice distribuable de l'exercice clos le 31 décembre 2023, de **37 684 k MAD**, au compte « report à nouveau ».

5. Analyse de la situation financière des sociétés contrôlées

Les sociétés du périmètre consolidé disposent de fonds propres qui leur permettent d'afficher une solidité financière vis-à-vis de leurs créanciers et partenaires.

6. Evolution prévisible et perspectives d'avenir des sociétés contrôlées

a. Ouargaz S.A., Gazber S.A., Mahatta S.A.R.L et TEMRDA S.A.R.L

Les sociétés Ouargaz, Gazber, TEMRDA et Mahatta doivent faire face en 2024 à un environnement de marché qui restera difficile et volatil. Dans ce contexte, la Société s'attachera à soutenir les relations de confiance avec ses clients et partenaires tout en poursuivant ses efforts de contrôle des frais afin de préserver sa rentabilité.

b. Salam Gaz S.A.

La société Salam Gaz a affiché un résultat net bénéficiaire en 2023 ce qui lui permet de distribuer du dividende en 2024.

c. SEJ S.A.

La société SEJ, maintiendra ses efforts d'extension de ses capacités de stockage pour répondre aux besoins croissants de ses clients dans un contexte de libéralisation du secteur.

d. SDH S.A.

La société SDH a affiché un résultat net bénéficiaire en 2023 ce qui lui permet de distribuer du dividende en 2024.

7. La contribution des sociétés contrôlées dans le résultat de la Société

e. Ouargaz S.A.

Ouargaz n'a pas contribué dans le résultat de la Société en 2023 au titre des dividendes perçus par la Société en 2023 puisque la société Ouargaz a enregistré des pertes cumulées de -7 808 k MAD au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

f. Gazber S.A.

La contribution de Gazber dans le résultat de la Société en 2023 s'élève à 13 393 k MAD correspondant aux dividendes perçus par la Société en 2023 pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 de Gazber.

g. Mahatta S.A.R.L.

La contribution de Mahatta dans le résultat de la Société en 2023 s'élève à 388 k MAD correspondant aux dividendes perçus par la Société en 2023 pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 de Mahatta.

h. TEMRDA S.A.R.L.

TEMRDA n'a pas contribué dans le résultat de la Société en 2023 au titre des dividendes perçus par la Société en 2023 puisque la société TEMRDA a enregistré une perte de -3 332 k MAD au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

i. Salam Gaz S.A.

La contribution de Salam Gaz dans le résultat de la Société en 2023 s'élève à 47 000 k MAD correspondant aux dividendes perçus par la Société en 2023 pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 de Salam Gaz.

j. SEJ S.A.

La contribution de SEJ dans le résultat de la Société en 2023 s'élève à 5 000 k MAD correspondant aux dividendes perçus par la Société en 2023 pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 de SEJ.

k. SDH S.A.

SDH n'a pas contribué dans le résultat de la Société en 2023 au titre des dividendes perçus par la Société en 2023.

Annexe IV

Administrateurs détenant des mandats dans d'autres sociétés et principales fonctions

Administrateurs	Autres mandats
Madame Naziha Belkeziz	Administrateur à la Banque Populaire
Monsieur Abdesslam Rhnimi	Administrateur et président directeur général de Gazber Administrateur et président directeur général de Ouargaz Administrateur et président du Conseil d'administration de SEJ Administrateur à CEC Administrateur à Ismailia Gaz Administrateur à Sofrenor Administrateur à Salam Gaz
Monsieur Mohammed Fikrat	Président du directoire de Crédit Agricole Président du Directoire du Groupe Crédit Agricole du Maroc Membre du Conseil d'Administration de la Fondation Mohamed V pour la Solidarité Président du Conseil d'Administration du Centre National Mohammed VI pour Personnes Handicapées Membre du Conseil Économique, Social et Environnemental du Maroc (CESE) Vice-Président de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) Président du Conseil d'Administration du Salon International de l'Agriculture du Maroc (SIAM), Membre du Conseil d'Administration de MAMDA / MCMA Membre du Conseil d'Administration du Groupement Professionnel des Banques du Maroc (GPBM) Membre du Conseil d'Administration du Centre Marocain de la TPE Membre du Conseil d'Administration du Centre Marocain de la Microfinance solidaire Président du Conseil d'Administration de la Fondation Ardi pour le Microcrédit, Membre du Conseil d'Administration de l'Université Al Akhawayne, Ifrane, Maroc Président de l'Association Marocaine pour la Recherche-Développement (R&D Maroc) Président de la Fondation Zakoura